

POLITIQUE DE RECRUTEMENT DU FC BOISBRIAND

(Document à l'intention des athlètes intéressés à rejoindre les rangs du FC Boisbriand)



Toujours vers l'avant!

Le FC Boisbriand

Le FC Boisbriand, fondé en 1977, est un club sportif exclusivement dédié à la pratique du soccer ayant un effectif d'environ 1 500 athlètes. Notre mission est d'offrir des services de qualité, différenciés et adaptés aux besoins de notre sport : le soccer. Nous visons que nos joueurs, entraîneurs et arbitres développent leurs compétences et leur plein potentiel en vue d'atteindre l'excellence dans leur sport tout en respectant les capacités de chacun.

Afin de réaliser sa mission, le FC Boisbriand se divise en trois secteurs complémentaires; le récréatif, le compétitif, et le technique sous la responsabilité de l'Académie du FC Boisbriand.

Les infrastructures

La ville de Boisbriand met à la disposition du club des infrastructures de première qualité pour la pratique du soccer sur son territoire. Au printemps 2011, le club aura accès à un total de 10 terrains, dont 3 terrains synthétiques multisports, dont celui du Parc Régional 640, principalement dédié au soccer. Le FC Boisbriand profite aussi de l'accès à deux centres intérieurs situés dans un rayon de 10 kilomètres.

L'Académie du FC Boisbriand

L'Académie de soccer du FC Boisbriand fournit à l'ensemble du club un soutien et une formation technique uniforme et continue, sur une période de douze mois, en adoptant une approche supérieure et innovatrice. En plus d'accompagner l'ensemble des équipes du club, les techniciens de l'Académie gèrent des programmes de développement pour les jeunes, des camps de soccer et un programme de soccer-études au niveau secondaire à la Polyvalente Jean-Jacques Rousseau de Boisbriand.

Les athlètes formés au FC Boisbriand sont régulièrement présents sur les sélections régionales, provinciales, et nationales. Plusieurs ont été admis dans des programmes collégiaux et universitaires, au Canada et aux États-Unis.

Au niveau professionnel, on retrouve des athlètes du FC Boisbriand avec les Comètes de Laval au niveau féminin, et avec la réserve de l'Impact de Montréal. Depuis plus de 5 ans le club a développé une solide relation avec le FC Metz en France, résultant en de nombreux échanges entre les deux clubs. À l'automne 2010, 3 athlètes du club rejoindront les rangs du prestigieux Centre de Formation.

Les programmes de développement du club pour les 5 à 12 ans sont ouverts à tous les joueurs et de tous les niveaux désirants développer la technique spécifique au soccer. Les jeunes sont regroupés par groupes homogènes d'âges et de niveaux. Les joueurs non-résidents de Boisbriand seront acceptés dans ces programmes si leur club d'appartenance ou Soccer Laurentides ne peuvent leur offrir un service équivalent.

POLITIQUE DE RECRUTEMENT DU FC BOISBRIAND

(Document à l'intention des athlètes intéressés à rejoindre les rangs du FC Boisbriand)

Volet récréatif

De par son partenariat avec la Ville de Boisbriand, le club gère les programmes de soccer récréatif exclusivement réservés aux résidents de Boisbriand. Des équipes sont formées pour les saisons d'été et d'hiver. Le FC Boisbriand gère aussi un programme de soccer adapté pour les jeunes ayant des limitations physiques ou psychologiques.

Secteur compétition

En tant que club sportif qui vise l'excellence, le FC Boisbriand gère un important secteur compétition. Ses équipes sont présentes dans la Ligue A des Laurentides, au AA dans la Ligue Laval-Laurentides-Lanaudière, et au niveau AAA, provincial dans la Ligue de soccer Élite du Québec. Le club vise à offrir le plus haut niveau de compétition possible à ses athlètes. Le FC Boisbriand est un leader dans le soccer compétitif au Québec.

Afin de réaliser ses ambitions sportives, et de permettre aux joueurs d'atteindre leur plein potentiel, le secteur compétition peut accepter des joueurs non-résidents de Boisbriand au niveau AA et AAA et ce en accord avec les limites de sa politique de recrutement.

Politique de recrutement

La politique de recrutement du FC Boisbriand se veut ouverte, transparente, et respectueuse des autres clubs et de ses athlètes. Les lignes directrices sont les suivantes:

- **Favoriser le sentiment d'appartenance au club** est un objectif prioritaire. Il est important que les athlètes choisissent le FC Boisbriand et non seulement une équipe.
- **Un minimum de 50%** des athlètes de nos équipes AA et AAA juvéniles devront être des résidents de Boisbriand. Après sa troisième année complète d'affiliation un athlète est considéré comme un résident de Boisbriand pour les statistiques du club.
- **Interdire le maraudage** par ses entraîneurs auprès d'athlètes d'autres clubs en cours de saison;
- **Les dates des camps de recrutement** seront au-delà de la date finale du calendrier du championnat régulier de la catégorie d'âge concernée, normalement de la fin septembre à la fin octobre;
- Un athlète sera recruté uniquement s'il est **en mesure de renforcer l'équipe** ou s'il présente **un potentiel de développement pour l'élite dans les années futures.**
- Tout athlète d'un autre club pourra se présenter au camp de recrutement mais son recrutement par le FC Boisbriand pour l'hiver sera **conditionnel à l'obtention d'une libération provisoire d'hiver et à l'obtention de son passeport de la part de son dernier club.**
- **À potentiel égal**, le recrutement ne se fera pas au détriment d'un athlète de FC Boisbriand et, la préférence ira pour un athlète provenant d'un club n'offrant pas le même niveau de compétition.
- **Nous recommandons que les athlètes provenant d'autres clubs communiquent leur intention à ces derniers via leur directeur technique respectif.**

Les règlements de la Fédération de Soccer du Québec et ceux de l'Association Régionale des Laurentides limitent et encadrent le recrutement de joueurs ayant été affiliés dans un autre club la saison estivale précédente par sexe et année de naissance.

Si vous êtes nouvellement déménagés sur le territoire des Laurentides, ou encore si vous n'avez pas été affiliés à un club pendant plus de 12 mois, contactez-nous, votre cas pourrait faire l'objet de conditions particulières.